



SINTES - Cadre de fonctionnement

Le dispositif SINTES (Système d'identification national des toxiques et des substances) est opérationnel depuis 1999. Il est intégré au réseau d'observation TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues) de l'OFDT.

Il s'agit d'un système de veille sanitaire qui s'inscrit dans une perspective de santé publique et cherche à détecter la présence de substances inhabituelles et particulièrement nocives dans des produits illicites. Il est piloté par l'OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies) et a été validé par la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les conduites addictives) sous l'égide du Premier Ministre.

Il vise à documenter la composition des produits circulants, illicites ou non réglementés (dosage, identification de nouvelles molécules et logos) et les contextes de consommation à partir :

- des collectes de produits réalisées par des acteurs socio-sanitaires directement auprès des usagers,
- des résultats de l'analyse des saisies effectuées par les services d'application de la loi.

Vous trouverez sur cette page différents documents encadrant le fonctionnement de ce dispositif :

- [Guide de collecte miniature \(à imprimer en format A5, en mode carnet\)](#)
- [Flyer d'information](#)
- [Charte du collecteur](#)
- [Liste des collecteurs](#)
- [Lettre à destination des services d'application de la loi](#)
- [Questionnaire SINTES](#)
- [Guide SINTES](#)